



**PRÉFET  
DE LA  
CHARENTE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE ( A.O.T )  
DU DOMAINE PUBLIC MARITIME NATUREL DE L'ÉTAT**

**DDTM / Service Risque, Sécurité et Littoral / Unité Gestion du Littoral  
89, Avenue des Cordeliers - cs 80000 - 17018 La Rochelle Cedex 1  
Tél : 05.16.49.61.00 - Fax : 05.16.49.64.00**

E-mail : [ddtm-sl@charente-maritime.gouv.fr](mailto:ddtm-sl@charente-maritime.gouv.fr)

☐ Première demande    ☐ Renouvellement à l'identique    ☒ Renouvellement avec modification

En cas de demande de renouvellement, préciser le numéro de l'AOT précédemment délivrée :

Références :      articles L. 2121-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques  
articles R 53 et A 12 et suivants du code du domaine de l'État

**IMPORTANT :** Au préalable à toute implantation, la demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime naturel devra être formulée au moyen de ce document.

L'occupation ne pourra être effective qu'après réception de l'arrêté portant autorisation d'occuper le domaine public maritime naturel.

Le dépôt de la demande doit impérativement être réalisé au **minimum 1 mois avant le début de l'occupation. Les dossiers incomplets seront classés sans suite.**

**1. Nature de l'occupation du domaine public maritime (DPM)**

☒ Travaux de défense contre la mer et d'aménagement.

☐ Travaux de réparation d'un ouvrage

☐ Transfert de sable

☐ Travaux de dragage

☐ Travaux de déconstruction

☐ Autres :

**2. Description détaillée des travaux envisagés :** (mode opératoire des travaux)

Dans le cadre de travaux de défense contre la mer et d'aménagement, la création d'une paroi cloutée contre la propriété de M et Mme LASMOLLES, résidant aux 16b Chemin de la Sapinière à Angoulins (17 690) est effective à notre projet.

Au sein de ces travaux, vous trouverez tout d'abord, une préparation de chantier incluant tout type de nettoyage et d'élagage nécessaire afin de permettre le terrassement de la zone concernée, les enrochements secondaires seront déposés par une pelle équipée d'un grappin et l'érosion du schiste sera également retiré pour permettre la préparation d'une plateforme de travail. Suivra la mise en œuvre de micropieux de fondations par le biais d'une foreuse pour accueillir les longrines qui seront directement scellées à cet ouvrage. Par la suite, le cloutage de la paroi sera réalisé via une foreuse sur clou horizontal, avec la pose de l'ensemble des platines, écrous, barbacanes de décompression et système de drainage. Ensuite, 2 nappes de treillis soudés seront posées le long de cette même paroi afin de recevoir du béton projeté par voie sèche en sous face avec une dernière passe de béton avec une teinte naturelle pour l'aspect final ton pierre.

Finalement, un nettoyage complet et une remise en état des abords hors travaux paysagers sera réalisé en post chantier.

*Toutes occupations ou travaux sur le domaine public maritime naturel sont soumis à autorisation délivrée par le Préfet.*

*L'AOT est un titre strictement personnel, précaire, révocable non transférable à un tiers. Elle ne peut excéder six mois.*

*Avant le terme de l'autorisation, le bénéficiaire aura procédé à la remise des lieux en leur état primitif.*

*Le demandeur doit obtenir les éventuelles autorisations nécessaires au titre des réglementations applicables pour l'activité qui fait l'objet de la présente demande d'AOT.*

*L'AOT est soumise à redevance domaniale dont le montant est fixé par la Direction Départementale des Finances Publiques. Le demandeur qui renoncerait à son AOT doit en informer par lettre recommandée la DDFIP.*

**Détail des matériaux utilisés :**

Concernant les matériaux employés, ces travaux mettront principalement en oeuvre du béton de classe XS3 pour le système de fondation ou par voie sèche pour la paroi cloutée, puis, l'enrochement secondaire sera entièrement du réemploi. Seulement, il n'y aura aucun transit de matériaux sur l'estran, tout s'effectuera via la propriété de M et Mme LASMOLES.

- Volume :

Béton : 35 m3

- Poids :

Béton : 80 t

**Entreprise en charge de la réalisation des travaux :**

PIANAZZA & FILS

Adresse de l'entreprise :

13 Rue Jacques Cartier, 17440 Aytré

N° de SIRET de l'entreprise :

641 780 192 00028

Coordonnées de l'entreprise (n° de téléphone et/ou adresse mail):

N° de téléphone : 05 46 56 80 11

Adresse mail : direction@pianazza.fr

***Il est demandé de joindre une copie du devis de l'entreprise***

- Une assurance a-t-elle été souscrite dans le cadre de ces travaux ☒ Oui ☐ Non
- Un dispositif de sécurité du public est-il prévu ? (balisage, barrières, etc.) ☒ Oui ☐ Non
  - Autorité ayant validé le dispositif :

Dispositif fiable de sécurité interne à l'entreprise PIANAZZA & FILS.

**3. Circulation de véhicules terrestres à moteur sur le DPM:**

- Indiquer si des engins circuleront sur le DPM, et si oui, préciser le type (pelleteuse, tombereau, etc.) et le nombre:  
*Le cheminement de circulation des engins sur l'estran devra être transmis, comme mentionné en partie 7 du présent document*

Les véhicules terrestres à moteur sur le DPM au cours de cette opération seront :

- Pelleteuse x 1
- Minipelle x 1

- Motif de la demande:

Accès à la propriété de M et Mme LASMOLES via l'estran pour effectuer les travaux d'aménagement.

- Période de circulation:

Plage horaire de travail : 8h00 - 12h00 / 13h00 - 16h30 (variable selon les marées)

- Estimation du nombre de passage sur l'estran:

Étant donné que nous serions amenés à passer sur l'estran seulement lors de la phase de terrassement, notre nombre de passage serait estimé à 8 - 10 passages. (cumul des engins)

#### 4. Date et durée de l'occupation

Date de début de l'occupation souhaitée : 12/05/25 à 07:00 Date de fin : 13/06/24 à 16:30

Nombre de jours nécessaires à la réalisation des travaux : 25 jours

#### 5. Localisation exacte de l'implantation sur le domaine public maritime

| Commune   | Plage, site (ou lieu-dit) | Latitude<br>degrés décimaux<br>(ex 46,098809°) | Longitude<br>degrés décimaux<br>(ex -1,106827°) |
|-----------|---------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Angoulins | Estran                    | 46,09725                                       | -1,106178                                       |
|           |                           |                                                |                                                 |

#### 6. Nature et superficie des occupations demandées (cocher les cases correspondantes)

- ☒ Surface d'occupation sur l'estran (m²) 270
- ☐ Surface d'occupation en mer (m²)
- ☒ Linéaire des travaux à effectuer (en mètres) 24
- ☐ Structure légère / démontable (m²)
- ☒ Distance de circulation des engins sur l'estran (en mètres) 330

#### 7. Joindre un plan des installations prévues et une vue aérienne de localisation indiquant les éléments suivants :

- Localisation de la zone des travaux et des zones d'occupations,
- Dispositif de sécurité des usagers,
- Linéaire de circulation des engins sur l'estran,
- Zone d'accès à l'estran,
- Lieu de stationnement des engins en fin de journée,
- Toute autre occupation effectuée sur le domaine public maritime nécessaire à la réalisation des travaux,

**Il est également demandé de joindre des photographies de la situation actuelle (dégâts à réparer, ouvrage à déconstruire, etc.)**

## 8. Désignation du demandeur

☐ Entreprise☐ Association☐ Collectivité☒ Particulier

### Personne Physique :

NOM, Prénom :

LASMOLES Valérie

Adresse domicile : 4 Résidence des Roches Brunes, 28 230 Droue Sur Drouette

Date et lieu de naissance : 27/02/1976 à Paris 4e . Département : Île-de-France

E-mail : vlasmoles@gmail.com

N° téléphone (ou portable) : 06 19 17 52 59

### ou Personne Morale (entreprise , association, collectivité ...) :

NOM :

Adresse :

Numéro SIRET  
ou RNA :

NOM, Prénom et qualité du demandeur :

E-mail :

N° Télécopie :

N° téléphone (ou portable) :

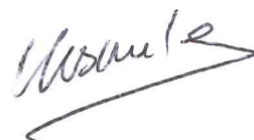
## 9. Engagement du demandeur

☒ Je m'engage à ne pas porter atteinte à l'état naturel du Domaine Public Maritime

A Angoulins

Le : 09/12/2024

Signature :



| Documents à fournir OBLIGATOIREMENT (format A4)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | En compléments de ces documents                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>Plan de situation au 1/10 000ème avec indication précise de la zone d'implantation <a href="http://www.geoportail.gouv.fr/accueil">http://www.geoportail.gouv.fr/accueil</a></li><li>Un plan côté de l'ensemble des installations ou un croquis précis de chacun des aménagements prévus avec leurs dimensions (longueur, largeur, hauteur) et faisant apparaître le positionnement exact par rapport à des éléments fixes (clôtures, immeubles, bornes ...) ou repérage par coordonnées géographiques en WGS 84</li><li>L'engagement du demandeur de ne pas porter atteinte au DPMn (daté et signé) (§ 8 du présent document)</li><li>Une notice explicative</li></ul> | <br><b><u>Si le projet est situé pour partie ou en totalité dans les sites NATURA 2000</u></b><br>Evaluation des incidences au titre de NATURA 2000 en vertu du décret 2010-365 du 09 avril 2010<br><br>Les liens ci-dessous permettent de vous assurer si le projet est situé dans un site NATURA 2000 :<br><a href="https://carto.sigena.fr/1/carriere_environnement.map">https://carto.sigena.fr/1/carriere_environnement.map</a><br><a href="https://www.geoportail.gouv.fr/carte">https://www.geoportail.gouv.fr/carte</a><br><a href="https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces/">https://inpn.mnhn.fr/viewer-carto/espaces/</a> |